
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 8 (1980)

DOI: 10.11588/fr.1980.0.50399

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

par exemple, mais comparable à celle de Gênes (Heers). Entre 1330 et 1365, de nombreux facteurs expliquent la baisse puis la remontée rapide de la population. Aux phénomènes négatifs de l'entassement, de l'épidémie, de la disette et de la guerre, un afflux exceptionnel d'étrangers en 1347 et une Grande Peste relativement moins meurtrière qu'on ne l'aurait crû (la peste de 1400 a des pourcentages de mortalité semblables) apportent des correctifs positifs. On comprend mieux les creux démographiques entre 1365 et la fin du XIV^e siècle d'une part et au milieu du XV^e siècle d'autre part en regardant les chiffres des »Charités« distribuées par la ville. En 1374, à la Charité du mardi gras, on distribua de la chair à 4000 personnes et à la Pentecôte, ce furent 6000 personnes qui reçurent du pain. En 1434-1435, la ville ne put même pas distribuer de Charités, si grande était la misère de tous. Sur la misère au moment de ces creux démographiques, l'auteur revient souvent. C'est une misère réelle et non pas, comme certains historiens l'ont imaginé, une fuite devant l'impôt. Les gens se lancent sur les routes dans l'espoir d'un pays aux conditions de vie moins mauvaises. Ainsi, en 1480-1484, et surtout en 1482, dans un moment terrible du point de vue sanitaire et économique, on constate qu'à Périgueux il y a paradoxalement beaucoup de monde, simplement parce que la ville était alors un îlot de mieux relatif et partant un centre d'attraction.

Sur les structures familiales, l'auteur lui-même souligne l'insignifiance de certains résultats. La pérennité des familles est due au »hasard qui a donné ou refusé des fils« (p. 207). On peut se demander s'il était utile de consacrer quelques 80 pages à la publication des tableaux de longévités familiales, d'autant plus que l'auteur les a bien exploités. Dans chaque famille de Périgueux s'établissait une hiérarchie sociale, l'aîné se trouvant généralement au niveau le plus élevé; point de classes mais des groupes de niveaux différents à l'intérieur des familles. On comprend mal alors pourquoi l'auteur parle d'une »Emigration définitive . . . dans l'église . . .« (p. 268-269) qui viserait à maintenir tous les membres d'une famille dans une »classe«. Un testament ne suffit pas à prouver une règle et, que des filles deviennent religieuses, des fils clercs et moines relève plus que d'une »mode«. Pourquoi refuser droit de cité à la vie religieuse!

Insistons finalement sur les exposés méthodologiques, très intéressants, où l'auteur montre son cheminement des sources aux résultats chiffrés. Ainsi pour les exemptés. Sont exemptés, les consuls par convention tacite, mais aussi, en 1365 avec certitude, les mendiants, les nobles (ceux-ci absents de Puy-Saint-Front) et les ecclésiastiques. Pour les clercs cependant on distinguera à la suite d'un procès, les »clericaliter viventes« des autres clercs. Tout ceci n'a rien que de très ordinaire à l'opposé de la rotation des feux à l'intérieur d'un même groupe familial, dont l'auteur parle aux pages 127 et 195. C'est même ce système de rotation qui ferait des exemptés un groupe en moyenne aussi nombreux que celui des »taillés« (en 1454-1455, on compte même 71% d'exemptés). L'auteur se retrouve donc du côté des partisans des »chiffres forts«, côté Lot-Fourquin contre Dollinger pour Paris. Attendons d'autres études comparables pour savoir si un nombre aussi considérable d'exemptés se rencontre ailleurs.

Marie-Thérèse KAISER-GUYOT, Bonn

Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord, sous la direction de Charles HIGOUNET, Paris (Editions du C. N. R. S.) 1978, 192 pages, 11 cartes (Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement dans le Midi de la France, E. R. A. n° 443).

Dans l'avant-propos, Ch. Higounet situe ces recherches dans la lignée des ouvrages allemands sur la »Siedlungsgeschichte« et des thèses régionales françaises.

A. TOBIE (Occupation antique et carte archéologique: l'exemple de la région à l'ouest de Périgueux, p. 7-42) insiste sur les discontinuités de l'occupation; à Toscane et à Saint-Astier

seulement un village moderne se trouve sur un site antique et le site de Petit Bersac seul présente une occupation sans solution de continuité de la période qui précède la Tène III au moyen âge. L'auteur publie, par cantons, l'inventaire archéologique de la région à l'ouest de Périgueux (p. 21–42, carte p. 41).

M. LAHARIE (La géographie du Périgord comtal (IX^e siècle-début XIV^e siècle, p. 43–52) a dressé les cartes du domaine comtal en Périgord sous Archambaud III et Hélie VII (1251–1311) (p. 47) et de la mouvance comtale en Périgord au XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle (p. 51) qui font ressortir que domaine comtal et mouvance comtale ont une localisation d'ensemble comparable.

G. LEGAY (L'occupation du sol et le peuplement de la châtellenie d'Ans, p. 53–59) montre que, de la préhistoire à l'époque gallo-romaine, l'occupation du sol fut très faible. Puis, au haut moyen âge, apparaissent les deux premières paroisses, Sainte-Eulalie et Chourgnac qui sont les prémices de l'éveil des X^e–XII^e siècles, avec leurs nombreuses paroisses nouvelles. Jusqu'au XIV^e siècle, la châtellenie d'Ans connaît la prospérité. Après les désastres de la guerre de Cent ans, les seigneurs surtout bénéficient du relèvement. Au XV^e siècle, cependant, le vicomte possède de moins en moins de terres directement.

P. GAUTIER-DALCHÉ (L'occupation du sol du Villadeix au moyen âge, p. 61–77) rappelle qu'un village comme Saint-Michel-de-Villadeix tient son nom de l'archiprêtré de Villadès dont la première mention date de 1107. C'est avant le XI^e siècle qu'en Villadès s'est formé un noyau initial de peuplement, entre Louyre et Dordogne. L'essor s'est fait de là, sur le plateau, sur des sols moins fertiles. Aux XI^e et XII^e siècles, une abondante microtoponymie relève sûrement de défrichements paysans individuels. Les moines, eux, furent attirés par l'itinéraire jacobite. Ainsi Lamonzie, village neuf créé par les moines, leur doit la formation de son terroir.

J. -L. BONNEFOND (Le domaine des archevêques de Bordeaux en Périgord, p. 79–100) établit d'abord que, constitué au plus tôt vers 1210, au plus tard vers 1262, le domaine fut pendant tout le XIII^e siècle, comme toutes les possessions des églises épiscopales et abbatiales de la province ecclésiastique de Bordeaux, sous le régime allodial, et ce, jusqu'en 1456, date à laquelle l'archevêque fit hommage au roi de France. Le tableau n° I (p. 97 sv) donne la liste par châtellenies des paroisses où l'évêque détenait partie ou tout de la juridiction, le tableau n° II, les revenus en argent de l'archevêque de Bordeaux de 1336 à 1340 et le n° III les revenus des châtellenies de Bigaroque et de Montravel en 1459. Les archevêques tiraient de leur domaine périgourdin au minimum 20% de leurs revenus globaux. Le droit de commun ou *pezade* – dégénérescence d'une taxe instituée au XI^e siècle – en constituait 16 à 20%. Le droit de *cot*, pour les pacages, était prélevé par des agents seigneuriaux spéciaux, les *cotiers*. Dans les procédés de gestion, le fermage l'emportait. Après 1453, la réserve se maintint, ainsi que le lien réserve – tenures. La reconstruction épiscopale, rapide, conservatrice est donc originale, en Périgord, par rapport aux autres domaines seigneuriaux.

CH. HIGOUNET (Les bastides du Périgord. Une révision, p. 101–110) donne la liste des 23 bastides du Périgord. Désignées par le terme lui-même de *bastida*, elles furent fondées de 1261 à 1315. Elles se caractérisent par une densité relativement faible (mais, un siècle après leur fondation 9 de ces bastides font partie des 60 têtes de châtellenies du pays), une fourchette chronologique étroite et une localisation dans la moitié Sud-Sud Ouest du territoire périgourdin, soit dans la zone frontalière avec l'Agenais et le Quercy. Ces bastides, peuplements nouveaux (la donation de la colline de Pépicou dit expressément *bastida e poblacio*), servirent sans doute à « pratiquer une espèce de regroupement de la population » (p. 108); elles donnèrent lieu à la formation de gros bourgs agglomérés.

A. HIGOUNET-NADAL (Périgueux et la campagne aux XIV^e et XV^e siècles, p. 111–124) présente ici, sous l'angle de l'occupation du sol, les résultats de ses travaux sur « Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Etude de démographie historique » dont nous donnons un compte-rendu dans ce même numéro de la « Francia ». La liste des « familles de Périgueux portant des noms de

lieux-dits habités identifiés dans les communes» (p. 123) s'ajoute cependant aux nombreux tableaux qui illustrent cet ouvrage.

J. CLÉMENS (*Géographie de la désertion de l'habitat en Périgord*, p. 125–152) fait d'abord la part du mythe de prétendues désertions d'habitat; des carrières de meules peuvent passer pour les ruines d'une ville! Il n'en reste pas moins les vraies désertions que l'auteur cerne par un «pré-inventaire des établissements ecclésiastiques désertés dans les campagnes du Périgord jusqu'au XIX^e siècle» (p. 133–152). Au total, le moyen âge connut deux zones de désertion, une au Sud de la Dordogne, l'autre autour de Périgueux et, à l'époque moderne une bande de désertion allant du NO au SE (cartes p. 129–132).

J. BEAUROY (*Géographie et structures des vignobles de la vallée de la Dordogne, XIII^e et XVIII^e siècles*, p. 153–163) suit la viticulture dans son évolution chronologique. A la viticulture du IX^e au XII^e siècle, aristocratique, s'ajoute au XIII^e siècle une viticulture suburbaine bergeracoise. Au début du XIII^e siècle déjà, Bergerac prend sa place parmi les exportateurs vers les îles britanniques. Au XVII^e siècle, en rapport avec le commerce hollandais, on assiste à une nouvelle poussée qui se continue au XVIII^e siècle.

R. PIJASSOU (*Aspects géographiques de l'occupation du sol en Périgord*, p. 165–178) préfère aux distinctions Périgord Blanc, Noir ou Vert celle d'un Périgord central et de petites régions qui gravitent autour. Le Périgord eut toujours une «vocation forestière» (p. 172) d'où l'intérêt de la carte de boisement du Périgord en 1970 (p. 173). L'auteur pense que les paysages agraires périgourds remontent au plus à la reconquête agraire de la fin du XV^e et du XVI^e siècle. Quant au dessin parcellaire il est encore plus récent.

M. GENTY (*Occupation du sol et aménagement de l'espace dans la vallée de la Vézère*, p. 179–190) précise que sur un sol à 52% recouvert de taillis de chênes et de châtaigniers dont 9000 ha sont cultivés- mais 2000 ha ont été abandonnés entre 1955 et 1970 – l'élevage est en croissance rapide ainsi que l'arboriculture. On élève des vaches laitières, des veaux, des moutons, il existe quelques «ateliers» d'engraissement de porcs et on gave des canards et des oies. En 1970, on a planté 6000 noyers en quinconces. Le plus sûr reste cependant le tabac. Les touristes viennent nombreux, 300 000 personnes par an en moyenne fréquentent Les Eyzies, mais les possibilités d'accueil sont insuffisantes et les résidences secondaires, elles, de plus en plus nombreuses, ne respectent pas toujours l'environnement et en faisant monter le prix de la terre interdisent aux jeunes qui restent au pays d'agrandir leur propriété à la taille d'une exploitation moderne optimale.

Marie-Thérèse KAISER-GUYOT, Bonn

Norbert STEIN, *Burgund und die Eidgenossenschaft zur Zeit Karls des Kühnen. Die politischen Beziehungen in ihrer Abhängigkeit von der inneren Struktur beider Staaten*, Frankfurt a. M., Bern, Las Vegas (Peter Lang) s. d. (1979) 233 p. (Europäische Hochschulschriften, Reihe III, Bd. 110).

La dissertation de N. Stein entend reconsidérer les relations entre la Confédération suisse et la Bourgogne du Téméraire à la lueur de l'évolution intérieure et des structures politiques de ces deux entités. L'auteur, après avoir rappelé que c'est dans les années 1442–1448 que s'est présentée pour la première fois la possibilité d'une alliance entre Bourgogne et Habsbourg contre les Confédérés, insiste beaucoup sur les bonnes relations entre les ducs de Bourgogne et la Confédération à partir de 1449, bonnes relations fondées notamment sur l'importance de la Bourgogne et de la Savoie pour l'économie des pays helvétiques. Mais le véritable point de départ de cette étude est le traité d'amitié de mai 1467 entre Bourgogne d'une part, Berne, Zurich, Soleure, puis Fribourg-en-Uechtland, d'autre part. Est aussi retracée l'évolution des